

Synthèse

En 2006, les autorités de l'éducation écossaises ont demandé à l'OCDE de réaliser une étude approfondie des performances du système scolaire dans le cadre des examens des politiques nationales de l'éducation de l'Organisation. L'objectif était d'analyser les forces des écoles d'Écosse et les difficultés qui les empêchent d'assurer un niveau élevé à tous les élèves. Les autorités écossaises souhaitaient en particulier être conseillées sur le bien-fondé des réformes récentes à la lumière de l'expérience de plusieurs « pays de référence » rencontrant des difficultés comparables. Le Gouvernement écossais et le Secrétariat de l'OCDE ont défini ensemble le cahier des charges de l'examen, et le Secrétariat a constitué une équipe d'examineurs indépendants possédant une expérience approfondie dans quatre des pays de référence désignés par le Gouvernement écossais. En concertation avec le Secrétariat de l'OCDE, celui-ci a préparé un Rapport d'information – *OECD Review of the Quality and Equity of Education Outcomes in Scotland: Diagnostic Report (SEED 2007)*¹ – afin que les examinateurs disposent d'une présentation générale du système éducatif écossais. Les examinateurs se sont rendus en Écosse début 2007.

Ce rapport évalue les performances des écoles écossaises dans une perspective internationale et examine les constats du PISA et les résultats aux tests et examens nationaux dans le contexte de la réforme de l'éducation, en Écosse et ailleurs. Cette synthèse n'offre qu'un bref aperçu des forces du système éducatif écossais, dont une étude plus approfondie est proposée au chapitre 2 du rapport. Il fait en revanche une présentation plus détaillée des difficultés car il est indispensable de les analyser pour situer le contexte des recommandations de l'examen. Le chapitre 1 présente la structure de ce rapport et donne d'autres éléments de contexte de l'examen de l'OCDE. Le cahier des charges est reproduit à l'annexe 1.

¹ En septembre 2007, les ministres écossais ont officiellement adopté l'appellation de *Scottish Government* pour remplacer le terme *Scottish Executive* pour exprimer une identité collective. Pour de plus amples détails, voir : <http://www.scotland.gov.uk/News/Releases/2007/09/31160110>

Forces

L'Écosse obtient régulièrement des résultats élevés au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et peu de pays font mieux qu'elle en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en science. Son système scolaire est un des plus équitables de l'OCDE : une très faible proportion des jeunes Écossais de 15 ans obtient des résultats de qualité médiocre. Le jugement des chefs d'établissement sur les ressources de personnel et les moyens pédagogiques est un des plus positifs de l'OCDE, et les élèves portent dans l'ensemble un regard très favorable sur leur établissement. Les remarquables résultats internationaux des écoles écossaises reposent sur un système d'éducation préscolaire quasi universel et de grande qualité.

Aux tests nationaux, de nombreux enfants ont un ou deux ans d'avance par rapport aux niveaux attendus. L'échec scolaire est en net recul. Les performances dans les premières années du primaire sont beaucoup plus homogènes. Un plus grand nombre d'élèves réussit aux niveaux les plus élevés des examens de dernière année de la scolarité obligatoire. Les résultats des enfants qui vivent dans la pauvreté sont en net progrès.

Les examinateurs de l'OCDE ont été impressionnés par la capacité des écoles primaires écossaises à répondre aux attentes publiques d'amélioration constante du niveau et de l'homogénéité des résultats, cela alors que l'Écosse dépend plus que jamais de la qualité et de l'efficacité de ses écoles. Les indicateurs d'amélioration et les résultats élevés en comparaison internationale montrent que la confiance de l'Écosse dans son système intégré d'établissements secondaires est justifiée.

La responsabilité de l'enseignement scolaire public est confiée aux collectivités locales. C'est par leur intermédiaire que les ressources sont équitablement distribuées en Écosse et c'est à elles qu'il revient de veiller à ce que les écoles répondent aux besoins des populations, sachent s'adapter et fassent preuve d'efficacité. Les actifs collectifs que constituent les écoles sont entre des mains capables. Étant donné le professionnalisme et la mobilisation des départements de l'éducation des collectivités locales, élargir leurs missions semble stratégiquement opportun.

L'Écosse a été un des premiers pays à évaluer l'efficacité de ses écoles et de son curriculum en suivant le devenir de ses élèves. La grande confiance placée dans les écoles publiques est à la hauteur du souci constant de transparence des résultats pour tous les jeunes d'Écosse, quels qu'ils soient. Ceux-ci bénéficient en outre d'un système universel de conseil individualisé en orientation professionnelle.

L'Écosse a fortement investi dans l'enseignement scolaire. Le *Teachers' Agreement* (2001), qui s'est accompagné d'augmentations de salaires substantielles, de meilleures conditions de travail et d'une obligation de formation continue, a eu une profonde influence sur le moral des enseignants et sur l'intérêt porté à la profession. L'approche de l'Écosse de l'année de stage des jeunes enseignants est de tout premier ordre et le programme de formation des chefs d'établissement, le *Scottish Qualification for Headship*, est remarquable et ambitieux. Un vaste programme de construction et de rénovation des écoles a été engagé.

Difficultés

Sur les mesures citées plus haut, l'Écosse construit un solide socle d'acquis fondamentaux. L'une des grandes difficultés qui se posent aux écoles écossaises est de réduire l'écart de résultats qui apparaît vers le niveau 5 du primaire et continue de se creuser tout au long des premières années du secondaire (S1 à S4). Les enfants des quartiers défavorisés et de familles de niveau socioéconomique faible sont plus exposés que d'autres aux difficultés scolaires, et l'écart de résultats associé à la pauvreté de l'environnement local semble considérable.

La deuxième difficulté est de mettre à profit les solides acquis de l'enseignement de base pour accroître le taux de scolarisation et de réussite dans le deuxième degré du secondaire et améliorer l'équité de l'enseignement supérieur écossais. Les inégalités dans les taux de poursuite de la scolarité et les taux d'inscription et de réussite aux différents niveaux des *National Courses* sont préoccupantes. De même que le nombre de jeunes qui quittent l'école avec une qualification minimale (et parfois sans) et la proportion comparativement forte des transitions précaires.

Comprendre les difficultés

Pour agir efficacement sur ces difficultés, il faut bien appréhender les causes de l'échec scolaire. Les constats du PISA apportent d'intéressantes indications : en Écosse, les différences entre établissements n'expliquent qu'une faible part de l'écart de résultats entre les élèves, la première explication étant les différences entre les enfants. « Qui on est » importe bien plus que l'établissement qu'on fréquente pour ce qui concerne les résultats aux tests internationaux. Le statut socioéconomique est la différence la plus importante entre les élèves. Le capital culturel de la famille, le style de vie et les aspirations influencent les résultats des élèves à travers la nature des exigences cognitives et culturelles du curriculum, les valeurs des enseignants, l'orientation du cursus dans les établissements et les effets d'entraînement entre élèves.

L'influence relativement faible des différences entre établissements sur les écarts de résultats entre élèves souligne l'importance de facteurs culturels et organisationnels qui sont communs aux écoles écossaises mais pèsent de manière inégale sur les individus en fonction du milieu familial. Les données nationales sur le niveau d'instruction confirment la photographie donnée par le PISA : les enfants qui vivent dans la pauvreté sont plus exposés que d'autres à l'échec scolaire, au désinvestissement à l'égard du travail scolaire et à la déscolarisation précoce et, s'ils poursuivent leur scolarité, ils poussent moins loin leurs études et réussissent moins bien. La perspective géographique apportée par les données nationales montre aussi que la pauvreté accentue les effets du statut socioéconomique et d'une culture des écoles majoritairement théorique en concentrant de multiples désavantages dans les établissements qui desservent des quartiers pauvres.

S'il n'y a pas de prescription formelle du curriculum, l'innovation semble modeste (comme le confirme le débat national sur le programme en 2002) et les établissements n'ont qu'une faible marge de manœuvre au plan des ressources d'enseignement. Ce sont les deux instruments déterminants du changement et de l'adaptation dans les établissements. L'insuffisante liberté laissée aux établissements rend donc plus difficile l'obtention de hauts niveaux pour tous les groupes d'élèves.

Les établissements devraient pouvoir composer leurs équipes en fonction des difficultés propres qu'ils rencontrent et proposer les cursus qui y répondent au mieux. Une plus grande liberté dans ces deux domaines doit s'inscrire dans un contrat avec les collectivités locales qui définit des attentes en contrepartie de l'autonomie et encourage et protège l'innovation et la prise de risques en leur donnant les pouvoirs adaptés.

Agir sur les difficultés

Un nouveau curriculum est en cours d'élaboration en Écosse. L'équipe chargée de l'examen de l'OCDE a été impressionnée par la largeur de vue et le souci de niveau élevé et d'inclusion sociale qui ressortent des documents conceptuels du programme de travail *A Curriculum for Excellence*, ainsi que du vaste processus de consultation. Les précédentes réformes du curriculum et des examens conduites en Écosse ont démocratisé l'enseignement secondaire, mais elles l'ont fait en différenciant les niveaux d'exigences cognitives afin de réduire les obstacles. Le taux de scolarisation ayant augmenté, l'objectif national est d'accroître le niveau – c'est-à-dire de relever les attentes à l'égard des élèves. Cet objectif est traduit dans les objectifs du nouveau curriculum destiné aux élèves de 3 à 18 ans.

Les attentes à l'égard des élèves ne pourront être relevées qu'en intégrant de fortes incitations aux programmes d'étude. Les incitations

intrinsèques sont liées à la qualité de l'enseignement, au plaisir d'apprendre, à une solide stratégie de mise en forme, à l'évaluation formative, au feedback continu, à l'attention portée aux individus et à la prise en compte du style d'apprentissage des élèves. Les incitations extrinsèques sont liées aux bénéfices économiques de la scolarité. Ce sont les savoir-faire, les compétences génériques et spécifiques, l'expérience pratique, l'accès à la formation professionnelle reconnue et de bons itinéraires vers l'enseignement postobligatoire, la formation et l'emploi.

A Curriculum for Excellence entend approfondir et enrichir les attentes à l'égard des élèves. La prise en compte du point de vue de l'apprenant sur ce qui constitue un apprentissage agréable et utile est donc essentielle. L'expérience internationale laisse à penser que l'Écosse aurait intérêt à adopter une approche plus audacieuse, mais aussi plus globale, des études professionnelles dans les écoles qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent. L'enseignement et la formation professionnels ne doivent pas être considérés trop étroitement en termes d'employabilité.

Dans ce rapport, nous considérons que les études professionnelles impliquent un ensemble de cours qui mettent l'accent sur l'apprentissage coopératif, l'enseignement appliqué, la résolution de problèmes, le partage des tâches d'apprentissage, la lisibilité de l'utilité et des objectifs, l'évaluation formative et l'évaluation des compétences caractéristiques, ainsi qu'une orientation vers le monde réel. Les études professionnelles sont conçues pour former la personne tout entière et pour motiver et permettre d'acquérir des capacités larges. Cependant, leur justification économique est importante, doit être explicite et doit impliquer une qualité démontrée de la formation.

Le développement du nouveau curriculum destiné aux élèves de 3 à 18 ans est une tâche de grande ampleur pour les autorités écossaises. La création d'incitations doit y tenir une place privilégiée, mais pour créer des incitations, il faudra qu'il laisse beaucoup plus de liberté aux autorités locales et aux établissements eux-mêmes. La flexibilité ne peut résider seulement dans des conceptions générales des études ou des marges de liberté autorisées pour moduler le temps alloué aux matières. Les collectivités locales sont bien placées pour déterminer l'éventail des cursus qui devraient être offerts dans leur périmètre et les établissements ont besoin d'une importante liberté d'action pour diversifier les formations proposées dans un cadre d'objectifs et de résultats convenus d'un commun accord.

En Écosse, l'enseignement scolaire relève des collectivités locales. Leur capacité à assurer des résultats plus uniformes est limitée par les dispositifs de financement, mais aussi par la rigidité du curriculum et des examens nationaux. Alors qu'elles sont le principal vecteur de redistribution des

financements aux écoles, leur capacité à répondre aux besoins relatifs dans leur périmètre n'est pas nécessairement renforcée par les subventions directes « réservées », versées par l'État aux écoles, les multiples lignes de financement, les dispositifs complexes de responsabilités et les reprises de subvention pour productivité insuffisante.

Les collectivités locales n'ont qu'une influence limitée sur la mise en œuvre du curriculum dans les écoles et sur l'ensemble des opportunités éducatives offertes sur leur territoire. La vulnérabilité des établissements aux jugements négatifs basés sur les résultats aux examens est un frein au changement. Bien que les collectivités locales emploient les professeurs et construisent les écoles, leur influence est limitée par des dispositifs plus larges qui ont un effet centralisateur et normatif.

L'équipe chargée de l'examen de l'OCDE considère qu'il faut une plus grande flexibilité dans les dispositifs qui lient les collectivités locales au Gouvernement écossais et les établissements aux collectivités locales. Mais sans flexibilité accrue des dispositifs relatifs au curriculum, aux examens et aux qualifications, le gain d'autonomie des collectivités locales et des établissements n'ira pas loin.

Parallèlement, les examinateurs soulignent qu'une plus grande autonomie des collectivités locales et des établissements au plan des questions financières et du curriculum doit être compensée par une transparence et une responsabilisation accrues. Le Gouvernement écossais ne dispose pas d'informations fiables sur la mesure dans laquelle les niveaux éducatifs sont atteints dans chacune des 32 collectivités locales, mais les informations disponibles indiquent de très amples écarts dans les résultats aux tests et aux examens. Si ce rapport relève de nettes améliorations des acquis des élèves, le risque existe qu'une autonomie accrue ne mène à une plus grande variabilité.

Pour écarter ce risque, il conviendrait d'adopter des instruments politiques qui fixent des attentes claires d'amélioration de la qualité et de la diversité des opportunités éducatives et qui s'appuient sur un large programme d'enquête et de suivi permettant au Gouvernement, aux collectivités locales et aux établissements de disposer de données fiables.

Il est également à craindre que faute de données fiables sur les acquis des élèves et sur les performances des établissements scolaires dans l'ensemble du territoire, le bien-fondé et l'efficacité de la méthode actuelle de distribution des subventions aux collectivités locales ne puissent être éprouvés. La formule d'allocation des subventions forfaitaires – dont le caractère abscons n'est pas sans susciter une certaine fierté – est pondérée de la pauvreté, mais c'est une démarche centrée sur les moyens dont l'effet sur les écarts de résultats entre élèves est inconnu. Puisque les inégalités

régionales en Écosse semblent à la fois importantes et persistantes, l'absence de données sur l'efficacité des financements de l'État aux collectivités locales n'est pas à négliger. Il faut une démarche plus intégrée, assortie d'une méthode de financement liée à la stratégie nationale, à des objectifs clairs, à la transparence et à des évaluations régulières des impacts.

Recommandations

Pour intervenir efficacement sur l'environnement de pauvreté et rénover les modes de fonctionnement des bons établissements, l'équipe chargée de l'examen de l'OCDE suggère cinq grandes stratégies :

- **Financement des priorités nationales par le biais de contrats avec les collectivités locales**
- **Autonomie accrue des établissements dans un cadre d'administration locale**
- **Curriculum complet, structuré et accessible**
- **Réexamen continu du curriculum et de l'enseignement**
- **Suivi du devenir des élèves après l'école.**

Ces stratégies visent à donner plus de flexibilité aux organismes qui exercent la responsabilité la plus directe des performances des écoles. Nous nous sommes efforcés de trouver un juste équilibre entre liberté d'action accrue d'une part et transparence et responsabilités accrues d'autre part.

Les deux premières stratégies concernent le système de mise en œuvre – comment l'État transfère des fonds aux collectivités locales (dans le cadre d'un contrat) et comment les collectivités locales allouent des ressources aux établissements (là encore dans le cadre d'un contrat). Les trois stratégies suivantes concernent la définition, la mise en œuvre et l'évaluation du programme des attentes à l'égard des élèves (et de leurs professeurs). Ces stratégies concernent le curriculum en tant que cadre de référence national, mais aussi sa mise en œuvre dans les nombreux sites diversifiés d'Écosse.

Financement des priorités nationales par le biais de contrats avec les collectivités locales

1^{ère} recommandation. Que le Gouvernement écossais élabore un plan national pour l'innovation en vue de financer l'amélioration de la qualité et de la diversité des opportunités éducatives et des résultats de l'éducation dans le cadre d'accords négociés avec les collectivités locales (« contrats pour l'innovation nationale »).

2^e recommandation. Que le financement alloué au programme *Schools of Ambition* soit appliqué de manière plus sélective et ciblée par le biais du plan national pour l'innovation.

3^e recommandation. Que l'enquête *Scottish Survey of Achievement* soit étendue à tous les enfants d'Écosse et serve de base à la négociation de contrats de moyens et de résultats conclus avec les autorités locales et à la mesure des améliorations dans les établissements au niveau des individus et des sous-groupes.

Autonomie accrue des établissements dans un cadre d'administration locale

4^e recommandation. Que chaque autorité locale élabore un cadre politique énonçant les impacts prioritaires qu'elle veut avoir dans le cadre du plan national pour l'innovation, notamment les améliorations ciblées de la qualité et de la diversité des opportunités éducatives ainsi que des résultats.

5^e recommandation. Que lorsqu'elle verse des ressources complémentaires aux établissements à des fins d'équité, une autorité locale procède dans le cadre du plan national pour l'innovation afin de concentrer les ressources totales dont un établissement dispose, de regrouper les fonds pour plus de flexibilité et de fiabilité et de renforcer sa capacité à évaluer l'efficacité du programme.

6^e recommandation. Que les autorités locales négocient avec les établissements scolaires des contrats leur accordant une plus grande autonomie dans la gestion du personnel et du curriculum en contrepartie d'un plan d'amélioration de la qualité et de la diversité des opportunités éducatives et des résultats de l'éducation arrêté d'un commun accord.

Curriculum complet, structuré et accessible

7^e recommandation. Que chaque autorité locale élabore un cadre politique explicite contenant une charte des opportunités éducatives – l'engagement de proposer un ensemble de lieux d'enseignement et de formation dans la configuration la mieux adaptée à la situation et aux besoins de sa population.

8^e recommandation. Que des enseignements professionnels soient accessibles à tous les jeunes à compter du niveau S3 et que soient mises au point des cursus séquencés couvrant les années obligatoires et postobligatoires.

9^e recommandation. Que le Gouvernement écossais apporte son appui à la mise en place de cursus professionnels dans les écoles lorsque les autorités locales

souhaitent mettre en œuvre ce modèle dans le cadre du plan national pour l'innovation.

10^e recommandation. Que chaque autorité locale établisse un réseau de planification du cursus et de passerelles reliant les écoles, les collèges et les groupes d'employeurs afin d'établir une charte des opportunités éducatives et de définir les parcours de l'école à l'enseignement postobligatoire, à la formation et à l'emploi.

11^e recommandation. Que les examens *Standard Grades* soient progressivement éliminés parallèlement à la mise en œuvre du nouveau curriculum destiné aux élèves de 3 à 18 ans et à la création de parcours plus lisibles et plus efficaces pour tous les jeunes.

12^e recommandation. Qu'un certificat d'éducation (*Scottish Certificate of Education*) soit créé pour sanctionner l'achèvement d'un programme agréé d'études ou de formation, que ce soit à l'école, au collège ou dans l'emploi. Ce certificat devrait être assorti d'exigences minimales conformes aux objectifs du curriculum pour les élèves de 3 à 18 ans, mais aussi d'une importante flexibilité quant au contenu, au niveau et à la durée afin d'en garantir l'accessibilité.

13^e recommandation. Que les jeunes qui passent en S5 entreprennent un programme d'études comportant des normes minimales d'acquisition conduisant à la délivrance d'un *Scottish Certificate of Education* à la fin de cette année ou à la fin du niveau S6, selon leur parcours individuel.

14^e recommandation. Que les jeunes qui choisissent de quitter l'école à la fin de la scolarité obligatoire négocient un plan individuel d'enseignement postobligatoire et de formation à entreprendre dans les deux ans qui suivent sous la supervision d'une autorité appropriée (par exemple, un *college*) et qu'il leur soit délivré un *Scottish Certificate of Education* si les normes minimales d'acquisitions ou de compétences spécifiées sont atteintes.

Réexamen continu du curriculum et de l'enseignement

15^e recommandation. Que les autorités éducatives écossaises fassent le point sur les moyens actuellement mis en œuvre pour recueillir l'avis des élèves sur la qualité de l'enseignement (par exemple, le logiciel *Student Evaluation of Learning*) et qu'elles travaillent avec les professeurs afin de généraliser les méthodes les plus prometteuses.

16^e recommandation. Que soient entreprises, dans un large éventail transversal d'établissements, des consultations tournantes auprès des enseignants sur leur

expérience de classe d'une sélection de cours dispensés, sur la qualité de la structure des cours et sur les résultats pour les élèves en termes d'acquisitions.

Suivi du devenir des élèves après l'école

17^e recommandation. Qu'il soit envisagé d'étendre le champ de l'enquête *Scottish Survey of School Leavers* afin de prendre contact avec les jeunes avant qu'ils ne quittent l'école et de fournir des informations plus complètes sur les acquis et les expériences scolaires.

18^e recommandation. Que *Careers Scotland* examine les méthodes qui permettraient à tous les établissements et aux autorités locales de disposer de données instantanées complètes sur le devenir des élèves après l'école, comprenant le statut au regard de l'emploi ou des études, les emplois et les horaires de travail, ventilées par niveau de qualification et par genre (au minimum).

Bibliographie

Scottish Executive Education Department (2007), *OECD Review of the Quality and Equity of Education Outcomes in Scotland: Diagnostic Report*, disponible sur le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/edu/reviews/nationalpolicies ou <http://dx.doi.org/10.1787/148012367602>.

1. Introduction

Périmètre de l'examen de l'éducation scolaire écossaise effectué par l'OCDE

En novembre 2006, l'Exécutif écossais a invité l'OCDE à examiner la qualité et l'équité des résultats de l'éducation en Écosse. L'objectif était de comparer les performances de l'éducation écossaise à celles d'autres pays de l'OCDE afin de déterminer les atouts et de cerner les problèmes, et d'étudier les démarches susceptibles d'enrichir le programme de réforme visant à résoudre les difficultés, à conforter les atouts et à améliorer les performances.

L'examen de l'OCDE, qui portait essentiellement sur l'enseignement scolaire et les transitions à l'entrée et à la sortie du système, s'est principalement attaché à l'homogénéité des résultats de l'éducation en Écosse, à l'équité des résultats pour des jeunes de milieu social et de situation personnelle diversifiés (par exemple, les enfants placés sous la tutelle des collectivités locales et ceux qui ont besoin d'un soutien supplémentaire) et aux performances des élèves les plus faibles par rapport aux autres. L'étude examine également d'autres questions telles la direction des établissements, le désinvestissement des élèves et les transitions d'un secteur à l'autre, et s'efforce de repérer les leviers d'action qui permettraient à tous les jeunes de réaliser pleinement leur potentiel.

Ce rapport puise dans les résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) pour mettre à jour les atouts et cerner les difficultés, ainsi que dans les données nationales issues des tests et examens pour étudier de plus près les dispositifs et processus institutionnels (tels que le curriculum et les qualifications) et situer les constats sur les transitions postsecondaires par rapport à l'évolution prévisionnelle du marché du travail en Écosse.

Le rapport compare, lorsque c'est opportun, la situation écossaise aux politiques et pratiques de pays comparables, membres ou non de l'OCDE, et l'examine plus généralement du point de vue de la recherche internationale.

Le travail d'analyse s'est amplement appuyé sur la recherche en éducation, les données statistiques et les documents d'orientation politiques produits en Écosse.

Participation de l'Écosse à l'examen

L'équipe de l'OCDE s'est rendue en Écosse en mars 2007 (voir les détails en annexe 2) afin de rencontrer les professeurs et les chefs d'établissements, les directeurs et les professionnels des autorités éducatives locales, ainsi que les fonctionnaires d'un ensemble d'organismes parmi lesquels figurent notamment l'ancien ministère de l'Éducation écossais (*Scottish Executive Education Department*, SEED), l'autorité responsable des programmes et des qualifications (*Scottish Qualifications Authority*, SQA), *Learning and Teaching Scotland* (LTS), organisme public qui a pour mission d'aider à l'examen, à l'évaluation et à la promotion des avancées telles que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les domaines de l'apprentissage et de l'enseignement, et le *General Teaching Council for Scotland*, organisme chargé de tenir le registre des enseignants et de définir et de surveiller les normes professionnelles d'enseignement. L'équipe a en outre participé à plusieurs séminaires sur invitation, lesquels se sont tous révélés très stimulants et enrichissants et lui ont présenté un vaste panorama des problématiques de l'éducation écossaise.

Les questions déterminantes auxquelles l'examen devait s'attacher étaient les suivantes :

- a. Dans une perspective internationale, quelles sont les forces et les faiblesses de l'éducation en Écosse, en particulier en ce qui concerne les élèves qui ne réalisent pas pleinement leur potentiel, notamment ceux qui risquent d'intégrer la catégorie des jeunes déscolarisés, qui n'ont pas d'emploi et ne suivent pas de formation (*Not in Education Employment or Training*, NEET).
- b. Les réformes en cours, en particulier les travaux sur le programme politique plus général de refonte du curriculum baptisé *A Curriculum for Excellence*, apportent-elles une réponse adaptée aux difficultés ? Comment ces réformes se situent-elles par rapport à celles qu'ont engagées des pays confrontés à des problèmes comparables ? Comment l'efficacité des politiques de mise en œuvre, en particulier au regard des réformes visant à axer le curriculum sur les résultats, se mesure-t-elle avec les nations comparables ?

- c. L'Écosse pourrait-elle utilement s'inspirer de l'expérience d'autres pays en matière d'éducation des jeunes menacés par l'échec scolaire ? Si oui, quels semblent être les principaux bénéfices de ces démarches pour l'Écosse ? Et quelles stratégies seraient les plus adaptées, à la culture, aux valeurs et aux traditions de son système éducatif ?
- d. Dans quelle mesure les réformes en cours touchent-elles les salles de classe ? Quelle est leur efficacité du point de vue du changement des comportements sur le terrain ? Les messages les plus importants sont-ils bien transmis dans l'ensemble du système ?
- e. Les orientations actuelles sont-elles viables ?

Pour répondre à ces questions, l'équipe chargée de l'examen a été aidée par un rapport diagnostic préparé par le SEED (SEED, 2007). À la conclusion de la visite de mars, l'équipe a présenté ses premières impressions lors d'un séminaire organisé par le Ministère, qui a réuni de nombreux participants.

Des recherches et analyses approfondies ont ensuite été effectuées à partir de matériels documentaires et statistiques recueillis en mars lors de la mission sur site ou communiqués ultérieurement par le SEED. L'équipe remercie Tim Simons, Jeff Maguire, Joanna Mackenzie, Pete Whitehouse et Bill Maxwell dont le concours, comme celui de nombreux autres fonctionnaires, a grandement contribué à l'exécution de cet examen.

Structure du rapport

Ce rapport analyse les atouts de l'éducation scolaire écossaise, cerne les difficultés et, en s'appuyant sur les politiques et les initiatives actuellement mises en œuvre en Écosse ou dans des nations comparables, suggère des axes d'intervention susceptibles d'être fructueux.

Les atouts du système scolaire écossais sont examinés au chapitre 2. Il s'agit d'un examen de grande ampleur, non dénué de critique. Il importe de souligner les aspects qui ouvrent la voie à de nouvelles améliorations tout en notant les domaines où le potentiel n'est pas réalisé.

Les performances comparatives des écoles écossaises dans les enquêtes internationales sont présentées au chapitre 3. L'Écosse est très bien classée tant au plan de ses résultats d'ensemble au PISA qu'au plan de l'équité. Mais au-delà des classements désormais bien connus, que révèlent les données du PISA sur l'homogénéité des résultats des élèves en Écosse et les facteurs qui exercent une influence sur l'équité ?

Le chapitre 4 s'appuie sur les données des tests et examens nationaux pour éclairer les processus et les facteurs qui contribuent à l'inégalité des performances d'un système scolaire bien classé sur de multiples mesures internationales, l'objectif étant de définir le contexte pour une analyse ultérieure des politiques et stratégies d'intervention.

Le chapitre 5 s'intéresse lui aussi à « qui obtient quoi » sous l'angle des taux de poursuite de la scolarité et de l'insertion dans l'emploi ou de l'inscription dans l'enseignement supérieur. Il présente les grandes orientations de l'économie et du marché du travail en Écosse.

Le chapitre 6 examine les efforts de réforme du curriculum entrepris en Écosse, notamment les programmes *A Curriculum for Excellence* et *Skills for Work*, examen qui sert de base aux recommandations présentées au chapitre 7. L'analyse et les recommandations s'inscrivent dans deux grandes stratégies d'amélioration qui s'appuient sur les politiques et initiatives déjà engagées ou les développent.

L'auteur principal de ce rapport est le rapporteur, Richard Teese. Les autres examinateurs de l'équipe sont Simo Juva (Finlande), Frances Kelly (Nouvelle-Zélande) et Dirk Van Damme (Communauté flamande de Belgique), qui ont participé à sa rédaction. L'équipe assume la responsabilité du rapport définitif. Les auteurs remercient Gregory Wurzburg, Karin Zimmer et Deborah Fernandez, du Secrétariat de l'OCDE, pour leurs conseils et leur appui, ainsi que Nicky Dulfer du CPELL, université de Melbourne, pour l'assistance éditoriale.

Bibliographie

Scottish Executive Education Department (2007), *OECD Review of the Quality and Equity of Education Outcomes in Scotland: Diagnostic Report*, disponible sur le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/edu/reviews/nationalpolicies ou <http://dx.doi.org/10.1787/148012367602>.

